

**SOCIÉTÉ d'HISTOIRE
NATURELLE
DE LA MOSELLE**
FONDÉE EN 1835

SIÈGE : COMPLEXE MUNICIPAL DU SABLON
48, RUE SAINT BERNARD 57000 METZ
CCP 1.045.03A STRASBOURG



BULLETIN de LIAISON
n°608 mars 2013

Réunion mensuelle :

jeudi 21 mars 2013

Ordre du jour : « Notre habitat, un enjeu environnemental » par Valérie Gueydan et Thierry Hirtzmann.

Les séances ont lieu à 20h30 au siège de la Société, 38/48 rue St Bernard.
La bibliothèque sera ouverte à partir de 19h30
Site de la SHNM : <shnm.free.fr>

Les membres désireux de recevoir les feuillets de liaison mensuels par courrier électronique voudront bien transmettre leur adresse email au président et à Annette Chomard-Lexa qui gère le site de la SHNM.

pautrot.christian@wanadoo.fr et shnm@free.fr

Vous pouvez faire parvenir au trésorier Yves GERARD le montant de votre cotisation 2013, soir 20 Euros.

&&&&&&

Annonces :

La grande sortie annuelle aura lieu au Luxembourg le 8 mai prochain. Les géologues et botanistes connaissant des sites intéressants peuvent prendre contact pour définir un itinéraire.

Les membres désirant publier un article dans le 53^e bulletin sont priés de se manifester.

De même ceux qui sont volontaires pour présenter une communication en séance ou animer des sorties sur le terrain.

&&&&&&

Compte-rendu de la séance du Jeudi 17 janvier 2013 par Hervé BRULE

Membres présents : Mmes et MM, H. BRULÉ, A. CHOMARD-LEXA, A. FEUGA, A. FEUGA, B. FEUGA, Y. GERARD, V. GUEYDAN, B. HAMON, J. – P. JOLAS, C. KELLER-DIDIER, C. LEGROS, M. LEONARD, J. MEGUIN, J. – L. OSWALD, C. PAUTROT, J.-Y. PICARD, M. RENNER.

Membres excusés : Mmes et MM., D. ALBERTUS, Y. ALBERTUS, J. – C. CHRETIEN, M. COURTADE, J. – M. COURTOIS, P. CRUSSARD-DRUET, T. FEUGA, C. GAULTIER-PEUPION, M. – H. GROJEAN-RENNER, F. HERRIOT, T. HIRTZMANN, P. HOCH, J.-L. NOIRÉ, S. PONTAROLO, G. ROLLET, G. SCHUTZ, G. SCHWALLER.

._o_o_o._

Compte-rendu de la soirée du Jeudi 17 janvier 2013

Revue reçues :

- Bull. Sté Acad. du Bas-Rhin pour le Progrès des Sciences, des Lettres, des Arts et de la Vie Economique (2009-2010), Tome CXXIX-CXXX : « Le temple et la Cité. Genèse de trois lieux de culte au XIXe siècle : la synagogue, l'église catholique et le temple allemand de Mulhouse (1835-1870) » par Joseph Specklin.
- Decheniana, Verhandlung des Naturhistorischen Vereins der Rheinlande und Westfalens e.V., Bonn (2012), Band 165 : Flore (surtout cryptogames), Faune (mollusques, araignées).

._o_o_o._

Le président Christian Pautrot commence la séance en nous présentant ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Ceci est l'occasion d'un petit « billet d'humeur » à propos de plusieurs thèmes d'actualité. Une pétition circule, qu'il faut signer, pour demander au ministre du redressement productif de revenir sur sa décision d'autoriser une exploitation minière d'or dans le Parc Naturel de Guyane, autorisation qui est en contradiction avec pas moins de quatre dispositions ou décisions (statut du parc, code minier, délibération de la commune, avis préfectoral) : voir le site www.sauvonslaforet.org/petitions/

Il déplore qu'à Metz, l'an passé, 850 arbres ont été tués, dont 180 cet hiver. On n'aime pas les feuilles mortes sans doute. Vivement les arbres en plastique ! Mais en définitive, on plante quand même quelque jeunes arbres à la place des vieux. Au total, ça fait de la *croissance* ! Christian déplore également que de plus en plus de sites naturels sont difficiles d'accès pour le public dès lors qu'ils sont protégés (par exemple l'étang d'Amel), que la dépollution du mont Saint-Quentin en vue de son ouverture au public va se solder par l'arrachage de nombreux buissons et haies, etc. A noter que le taux de CO₂ dans l'atmosphère a atteint le niveau officiel de 0,039% (il était à 0,035% quand le président a commencé sa carrière d'enseignant). Il réclame l'interdiction de certains insecticides [NDLR : il y a également des pétitions à ce sujet qui circulent en ce moment]. On en vient à parler du remplacement récent du mot *sexe* par le mot *genre* dans certains débats de société et dans l'éducation, avec notamment cette théorie qui voudrait que le sexe mental d'un individu ne soit pas génétiquement déterminé mais plutôt induit ou imposé par l'environnement socioculturel, avec comme corollaire que, à condition de supprimer les discriminations, chacun pourrait finalement le choisir librement. Annette Chomard-Lexa pense que cette attitude correspond à un rejet du naturalisme et des déterminismes naturels ; pour Christian, la nature est intrinsèquement inégalitaire, et c'est ce qui ne plaît pas. On parle encore des éléphants tuberculeux et de la défense des tigres russes par W. Poutine.

Christian passe à des annonces diverses. Il fait appel à de nouveaux articles pour alimenter notre bulletin n°53 ; trois manuscrits ont déjà été déposés ou promis. Plusieurs conférences ou expositions sont annoncées. Un beau livre intitulé « Metz Ville Nature » vient de sortir, vendu au prix de 30 euros, réalisé par une association de photographes : on y découvre que la ville renferme une certaine biodiversité. Quelqu'un signale que le Tichodrome échelette existait à Metz au XIXe siècle. Aujourd'hui on peut le rencontrer en hiver de façon exceptionnelle en plaine sur un ouvrage d'art (par exemple sur la cathédrale de Chartres), mais sinon, il faut aller visiter les parois rocheuses des Alpes pour le voir. Le président cherche à obtenir un tarif préférentiel pour un achat groupé du livre « Stratotype de l'Hettangien ». A propos de géologie, il signale avoir transféré à nos locaux de la rue Pfister environ 6 mètres linéaires de bulletins géologiques (SGF, SG du Nord de la France, Géochronique, sedimentology) donnés par Alain Izart (maître de conférences à Nancy I et l'UPV). Jean Méguin dit qu'il faudrait en faire la liste pour que ces archives soient exploitables. Jean indique que les oies des moissons sont en train de passer en grand nombre, mais sans direction précise : elles se promènent et cherchent à manger.

._o_o_o._

Le président ouvre l'assemblée générale ordinaire de notre association. Le rapport moral comprend un rappel des activités de l'année passée, tant à l'intérieur qu'en extérieur. Il n'y a pas eu d'activité aux Musées de la Cour d'or cette année car la section sciences naturelles n'est plus accessible depuis plus d'un an ; le déménagement en est prévu pour dans trois mois : la collection zoologique ira à la Maison de l'archéologie et du patrimoine à Borny. Christian passe des photographies, dont une visite à Mme Feuga au

mois de janvier 2012, la sortie au Romersberg, l'exposition des gravures de Clément Kieffer à Varize, la carrière de St-Hubert dans le grès rhétien avec sa couche de 10 cm renfermant ossements fossiles de dents de poissons et de reptiles, etc.

Yves Gérard, notre trésorier, présente le bilan financier.

RECETTES		DEPENSES	
TITRES/LIBELLES	Effectives	TITRES/LIBELLES	Réalisées
VILLE DE METZ (Subvention)	500,00	EDITION 52ème Cahier	6 418,24
DEPARTEMENT (Subvention)	500,00	PHOTOCOPIES	460,50
COTISATIONS	2 090,00	AFFRANCHISSEMENT	1 354,80
PARTICIPATION Bulletin	270,00	PAPETERIE	330,75
VENTE DE BULLETINS	120,00	COTISATIONS (autres sociétés)	75,00
Intérêts bancaires	68,32	ASSURANCES	568,06
		DIVERS	130,45
REPORT ANNEE 2011	7 745,61	PROVISIONS 53° CAHIER	1 956,13
TOTAL	11 293,93	TOTAL	11 293,93

Le bulletin n°52 a été tiré à 350 exemplaires. Les émoluments de la graphiste qui s'est occupée de sa mise en page se sont élevés à 1500 euros. Le problème est qu'elle n'est pas scientifique donc qu'il a fallu de nombreuses relectures. Certains pensent qu'on pourrait le faire faire par quelqu'un de plus pointu.

Les deux bilans, moral et financier, sont soumis au vote, et recueillent l'unanimité.

Le président fait appel aux membres pour rechercher des sites intéressants à visiter autour de Rumelange au Luxembourg, qui sera notre direction pour la sortie annuelle du mercredi 8 mai prochain : botanique, zoologie, géologie...

..o.o.o..

L'exposé de ce soir aura trois intervenants, à savoir les représentants de la S.H.N.M. aux différentes commissions préfectorales auxquelles nous participons. Il s'agit de présenter aux membres en quoi consistent les débats et comment nos représentants ont pu parfois se rendre utiles pour la cause de l'environnement.

Christian est membre de trois commissions. La commission des sites comprend plusieurs sous-commissions, dont certaines auxquelles nous ne participons pas. La Formation des Carrières examine des demandes d'ouverture de carrières et des dossiers de remise en état (par ex. carrière de sable de Freyming-Merlebach). Les petites carrières ouvertes pour la LGV, servant à extraire du matériau de remblai, ont une durée d'exploitation courte. La Formation des Sites et des Paysages examine trois sortes de choses : dérogations au PLU, installations photovoltaïques et éoliennes. Le président s'insurge contre l'utilisation de friches agricoles pour y implanter des panneaux photovoltaïques : qu'on utilise d'abord les friches industrielles et les toits des hangars ! Les débats sur les implantations éoliennes ne sont pas non plus un long fleuve tranquille : certains projets sont repoussés. A Thilloncourt-en-Saulnois, il y avait un projet visant notamment à installer une éolienne en forêt, ce qui est interdit depuis plusieurs années. La Formation Nature se réunit plus rarement. Elle examine par exemple les demandes d'extension des sites Natura 2000. Le président revient sur le sujet des carrières, pour signaler que si aujourd'hui, il existe un Schéma départemental des carrières, c'est en partie grâce à lui, car, il y a 15 ans, il était le seul à s'insurger contre l'ouverture de sablières par ci, par là, sans aucun contrôle. Puis il évoque le cas de la ZDE (zone de développement éolien) d'Ottange-Boulang, formée de deux aires ayant fait l'objet de deux dossiers distincts, l'un acceptable alors que l'autre était beaucoup plus discutable ; en commission, les deux dossiers ont été présentés pêle mêle et un vote unique a permis de faire passer le tout. Ce type de tour de passe-passe n'est pas inhabituel dans ces commissions, et, de toutes façons, l'avis des commissions n'est que consultatif, la décision finale étant à la discrétion du préfet.

Jean participe aux trois mêmes commissions que Christian (où il est son suppléant), ainsi qu'à la Commission sur la faune captive, qui ne se réunit presque jamais. Son but est de délivrer ou non des autorisations de détention ou des capacités d'élevage, à des particuliers en général. Ceux-ci souhaitent détenir et élever des espèces protégées au niveau national ou international, et doivent de ce fait obtenir ce sésame préfectoral. Dans la Formation Site et Paysages, Jean a assisté à des demandes de classement, dont certaines semblaient fondées et d'autres moins : classer le château de Pange, le Pays de Sierck, extension

d'une zone classée autour de l'étang de Lindre, classer les alentours de Marsal. On sait que le Rocher de Dabo est classé au titre du paysage. Mais plusieurs des personnes présentes demandent à Jean de quel type de classement il s'agit, et faisant référence à quelle loi ? C'est la DREAL qui propose ces classements. Il en existerait au moins deux niveaux, l'un autour des monuments historiques, et l'autre pour empêcher tout type de construction sur un terrain. Mais il ne semble pas exister de sigle spécifique pour les désigner (comme le seraient par exemple les ZPS ou les ZICO). Il existe aussi des demandes de déclassement : pour permettre au TGV de passer sur un site classé, on l'a déclassé ! Christian pense qu'il s'agit d'un niveau de protection qui n'est pas plus opposable qu'une ZNIEFF. Bernard Hamon pense au contraire qu'il doit y avoir des contraintes légales ainsi qu'un suivi, sinon, à quoi bon faire perdre leur temps aux gens qui se déplacent à cette commission. On en vient à parler du rôle de ces commissions, qui n'est que consultatif, le préfet prenant la décision finale. Les dossiers sont « pliés » quand ils arrivent en commission, et pour faire changer une ligne dans le texte, c'est très difficile. Christian cite aussi un cas où la commission s'était opposée en majorité à un projet ; mais deux mois plus tard, en passant devant le site, Christian devait constater que la colline avait été défrichée. Il existe une commission qui s'occupe d'inventorier les frayères à poissons, notamment pour les truites, les brochets et les écrevisses. Mais ces listes ne sont pas encore diffusées aux communes apparemment.

Annette est représentante de la SHNM au CoDERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques). Il y a une réunion par mois avec en moyenne 25 dossiers à examiner : il s'agit d'un travail assez lourd. Les dossiers sont très variés et concernent : des décharges, des installations classées, des sites industriels ICPE (Installations Classées Protection de l'Environnement), des demande de dérogation pour des épandages de boues renfermant du nickel sur des parcelles, la renaturation d'un ruisseau ou son curage, la création d'une pisciculture, d'une installation de mûrissage de bananes, un stockage de déchets dangereux, des demandes d'exploitation agricole (élevage), une demande d'autorisation de rejet d'eau pluviales, des forages pour l'eau potable ou pour des eaux industrielles, des rapports d'insalubrité d'immeubles, des études sur la contamination des eaux souterraines en solvants chlorés et en benzène, une autorisation d'exploitation d'un élevage de carnassiers à fourrure (visons), une autorisation d'un abattage temporaire d'ovins, une remise en état d'une station service après cessation d'activité, des campagnes nationales comme la Recherche de Substances Dangereuses dans l'Eau (RSDE), une demande agrément VHU (Véhicules Hors d'Usage), etc. Beaucoup de dossiers sont déposés par la DREAL, qui n'hésite pas à parler d'entreprises voyous pour parler de celles qui font fi des réglementations en matière d'environnement. Annette devient de plus en plus sceptique sur sa participation à cette instance qu'il est convenu de considérer comme de la « démocratie participative ». Il y a un gros problème concernant la constitution de cette commission, formée de trois collèges : deux sont composés de 7 + 5 fonctionnaires nommés, qui n'ont aucun intérêt à voter contre quoi que ce soit. Le troisième collège comporte 9 membres dont 3 seulement issus d'associations protégeant l'environnement (SHNM, Fédération de Pêche, ADELP : Association agréée pour la Défense de l'Environnement et la Lutte contre la Pollution en Moselle-Est), un représentant des associations de consommateurs, un de la chambre d'agriculture (toujours très écouté !), un de la Chambre de Commerce & Industrie, un de la C.C. & Artisanat, un architecte, un représentant de la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) auxquels on peut encore ajouter des personnes qualifiées : un médecin, un du pôle prévention de la ville de Metz, un hydrogéologue. Bernard Hamon fait remarquer que si personne ne discute réellement dans ces instances, c'est que les administratifs qui sont contre un projet l'ont déjà fait savoir auparavant. Selon lui, cette commission ne doit pas être vue comme de la démocratie participative, mais comme de la « communication ». Annette précise qu'il leur a été rappelé plusieurs fois que le contenu des dossiers ne devait pas être divulgué à l'extérieur et que les membres du CoDERST étaient supposés ne rien laisser fuiter avant le vote. A Hervé Brulé qui s'étonne de cette manie du secret qui ne lui semble pas très démocratique, Bernard répond qu'il faut voir cela plutôt comme un devoir de réserve : le public doit connaître le résultat des débats, pas leur contenu. Annette présente plusieurs dossiers particuliers : celui dans lequel elle s'est le plus impliquée était la question de la centrale thermique à Hambach. Elle évoque le cas d'une décharge pour déchets inertes à Bourgaltroff, où les entreprises utilisatrices, dont certaines très connues, ont déposé des déchets toxiques : tout est mélangé aujourd'hui, et il en coûterait 20 millions d'euros pour tout nettoyer. Le préfet a décidé de poursuivre les utilisateurs. C'est une grande première : il va demander des comptes aux entreprises depositaires car c'est au producteur de déchets de s'assurer que ses déchets arriveront bien dans une décharge autorisée. Certains dossiers révèlent des absurdités réglementaires, comme ce renforcement des limitations de taux de solvant dégagés par paire de chaussure produite : les rares entreprises encore dans la région vont finir par délocaliser ! Dans l'industrie en général, la France met des seuils plus stricts que ceux demandés par l'Europe, mais c'est l'inverse dans l'agriculture : on laisse les paysans polluer aux nitrates et on paye les amendes de Bruxelles. Ce sont pourtant les agriculteurs qui polluent le plus les cours d'eau selon Annette. La surveillance obligatoire des effluents qui sortent des « step » (stations d'épuration) est très onéreuse, allant jusqu'à 15.000 euros par an : les petites communes sont prises à la gorge alors que c'est une paille pour les grandes. C'est pareil pour toutes les obligations qui s'imposent aux entreprises. Annette a voté contre aux demandes de dérogation

pour abattage rituel, contre le remblaiement des étangs à la croix de Hauconcourt (stations de rémiz penduline). Une discussion s'engage sur les obligations en matière d'énergie renouvelable vis à vis de l'Europe. En Lorraine, on a décidé de s'engager sur la voie des biocarburants de première génération, ce qui semble une absurdité à plusieurs. C'est sur cette discussion que se termine la présentation des implications de la SHNM dans les commissions préfectorales mosellanes.

Bien qu'il soit déjà 23h15 et que nous aurions déjà du quitter les lieux, Valérie Gueydan tient absolument à nous faire voir un petit diaporama. On voit plusieurs mésanges charbonnières avec la tête déformée par des pustules, souvent près du bec, et potentiellement sur toutes les parties non emplumées : il s'agit des symptômes d'une poxvirose ou variole aviaire qui est en train de se répandre en France chez cette espèce. On connaît 278 espèces d'oiseaux porteuses de cet avipoxvirus, allant des passereaux à l'autruche, la maladie étant la plus connue chez les pigeons et les gallinacées. La transmission suit trois modes : vectorielle, par contact direct entre oiseaux, et par contact indirect. Les surfaces contaminées comme les mangeoires sont donc susceptibles de favoriser la propagation de la maladie. Selon les espèces, la maladie est bénigne ou maligne. Chez les mésanges charbonnières, elle semble particulièrement sévère (20% de survie d'après les premières études). Les pustules près du bec gênent également la vision de l'oiseau, ajoutant un risque de prédation plus élevé à la dangerosité de la maladie. Le premier cas sur des mésanges charbonnières a été repéré en Norvège dans les années 1970, la maladie s'est propagée ensuite en Europe centrale, puis en Grande-Bretagne en 2006, avant de toucher la France. Valérie en a repéré récemment en Lorraine. L'école vétérinaire de Nantes a lancé une étude pour faire un état des lieux de la propagation de la maladie en France et, pour ce faire, a lancé un appel à signaler les cas : envoyer les données d'observations d'oiseaux atteints de ces symptômes (avec photos si possible) ou d'oiseaux trouvés morts (à conserver au frais sans les congeler) à : philippe.gourlay@oniris-nantes.fr (en précisant vos coordonnées, le lieu et la date de la découverte). Il faut aussi penser à désinfecter régulièrement les mangeoires, voire à stopper le nourrissage des oiseaux si un individu malade est repéré !

Michel Renner signale encore qu'il a observé du castor à Metz, plus précisément à Scy-Chazelles et Longeville, au niveau de l'île des jésuites et d'un bras mort, et ceci à deux reprises : avril et avant Noël.

Activités pour l'année 2012

Séances :

19 janvier 2012 : Assemblée générale ordinaire

9 février 2012 : Conférences consacrées à la chirurgie mini-invasive à la clinique Saint André de Metz (Société des sciences médicales, Dr Bronn)

15 mars 2012 : Séjour ornithologique dans l'île de Terchelling (Pays-Bas), en février 2009 » par Michel Renner.

19 avril 2012 : « La nouvelle classification des plantes selon les dernières données moléculaires » par Hervé Brulé.

21 juin 2012 : « Fouilles de mardelles sur la LGV est-européenne » par Thierry Klag, archéologue à l'INRAP.

20 septembre 2012 : séance de rentrée animée par les participants eux-mêmes.

18 octobre 2012 : « Observations naturalistes au cours de voyages à la Martinique » par Christian Pautrot.

15 novembre 2012 : « expédition botanique dans le Vaucluse, juillet 2012 » par Hervé Brulé et Nicolas Pax.

20 décembre 2012 : « Les gaz d'origine géologique: quelle place et quel avenir pour les "gaz de schiste"? » par Jacques Pironon, directeur de recherche au CNRS, directeur du laboratoire "GéoRessources" de l'Université de Lorraine.

Activités hors les murs

samedi 17 mars : sortie naturaliste dans le secteur de la Maxe.

8 mai 2012 : grande sortie dans la forêt du Romersberg sous la conduite de F. Ritz (ONF) sur le thème de la sylviculture en Lorraine.

29 décembre 2012 : sortie ornithologique au nord de Metz